

SITE DE VOL LIBRE DE BALSAC

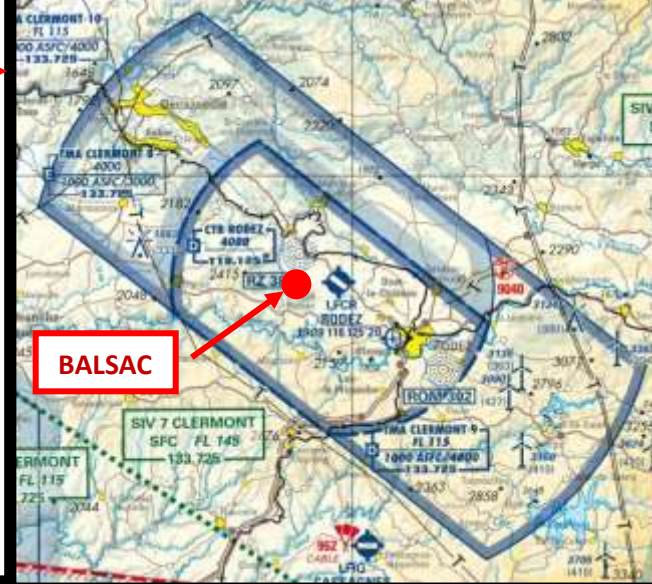
CLUB GESTIONNAIRE : Club de Vol Libre - MJC de RODEZ,
1 rue Saint Cyrice, 12000 RODEZ - <https://vollibre.mjcrodez.com/>
Réfèrent site : Marc PRIETO (06 08 04 12 85). Fréquence : 143.9875

Le site de BALSAC est situé dans la CTR de l'aéroport de RODEZ, classée D, donc théoriquement interdite au vol libre (voir carte). →

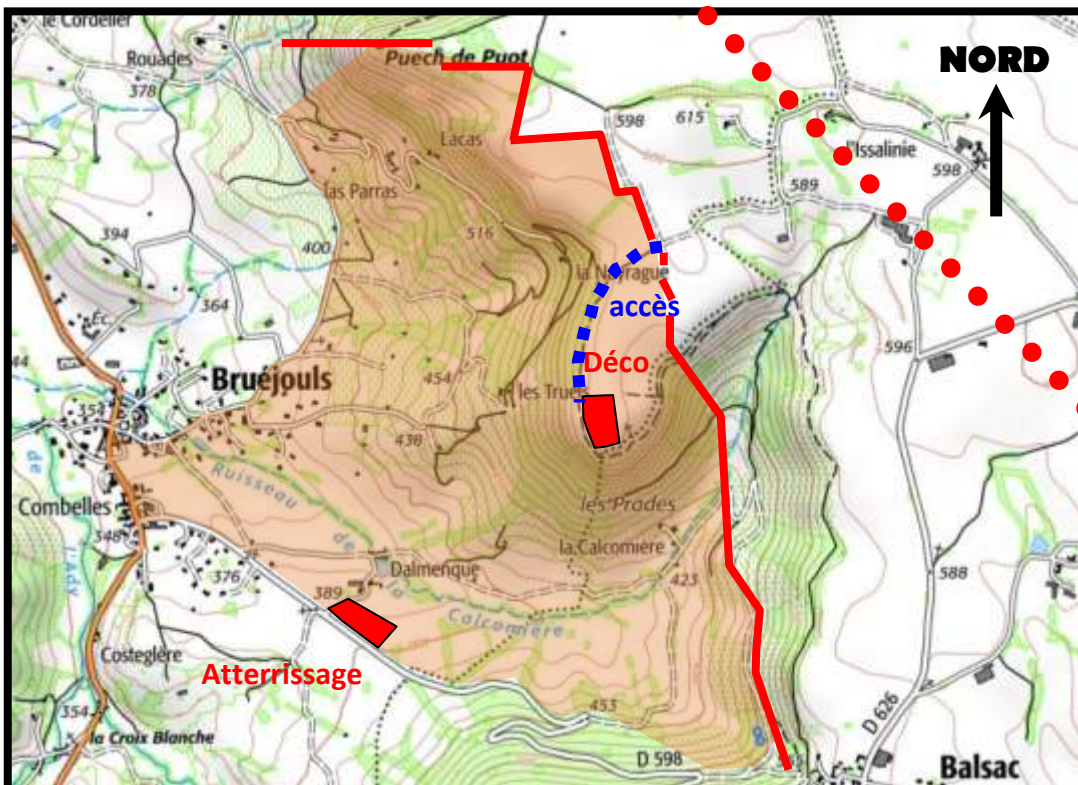
La pratique du vol y est cependant tolérée à condition de ne pas dépasser une hauteur de 50 mètres par rapport au relief (altitude maxi de 630 m / mer). **CE SITE EST DONC « SENSIBLE » !!!**

S'il y a du bétail (brebis, vaches...) dans les parcelles proches du décollage : **PAS DE VOL !!!**

Rouler au pas (MAXI 30 km/heure) sur la piste d'accès. Ne pas se garer à proximité des entrées des parcelles. Suivre les sentiers et les chemins. Éviter au maximum le survol de La Nayrague. Les terrains utilisés sont privés, nous n'y sommes tolérés qu'à condition de respecter les propriétaires, le bétail, les cultures et les clôtures.



MAXIMUM 50 m de gain, PAS DE VOL si bétail !!!



NE PAS CRIER !!!
Respectez la tranquillité des lieux



Légende : ● ● ● axe piste AEROPORT
Limites latérales d'évolution
Orientation : OUEST / NORD-OUEST à SUD-OUEST
Altitude décollage : 580 m
Altitude atterrissage : 400 m

Préserveons l'environnement : ramassons nos déchets ! MERCI !

SITE SENSIBLE, MERCI DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT CES CONSIGNES : BONS VOLS !